

Une voix: Vous avez de la chance.

M. Woolliams: ... et je ne suis pas sûr s'ils ont figuré aux côtés de Carol Burnett ou s'ils ont fait une intervention à Sesame Street, mais ma parole, ils auraient fort bien pu passer au Rich Little's Show et ils ont au moins essayé d'être le Six Million Dollar Man, qui ne fait jamais d'erreurs. Tout cela s'est déroulé pendant que des prisonniers s'évadaient et que des officiers correctionnels voyaient leur autorité leur échapper. Certains d'entre eux ont été tenus en otage pendant que des prisonniers s'évadaient à un rythme qui aurait pu faire croire à quiconque qu'il s'agissait de l'émission Hogan's Heroes. Le bill C-83 est en réalité un cataplasme législatif.

Une voix: Qui a écrit votre discours?

M. Woolliams: On me demande qui a écrit mon discours. Je dirai tout de suite que, pour le meilleur ou pour le pire, j'écris moi-même mes discours.

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: Si les députés veulent une corroboration de ce que j'avance, ils peuvent appeler mon bureau et parler à Bonnie ou Carol, mes secrétaires, qui leur diront jusqu'à quelle heure tardive elles ont travaillé dimanche. Je n'ai pas de chercheurs à 100,000 dollars.

Le bill C-83 est un cataplasme législatif qui fera bien peu contrepoids aux statistiques du crime et au crime lui-même. Quelle est la cause du crime?

Une voix: Les criminels.

M. Woolliams: Oui, j'aillais répondre. Je vais parler à la Chambre de certaines des causes du crime. Le gouvernement a peu à peu rogné sur les lois qui donnaient aux juges et aux tribunaux le pouvoir d'enfermer les auteurs de crimes violents. Je veux parler du règlement visant le cautionnement. Le gouvernement a imprudemment permis aux criminels et meurtriers dangereux et violents d'obtenir des permis de sortie de journée. Je n'ai rien contre ces permis de sortie, à condition qu'il y ait une garantie de protection suffisante. En outre, le gouvernement n'a pas appliqué de programmes de réadaptation dans les pénitenciers, ni voulu admettre que la perte de moral des agents des services correctionnels facilitait les évasions. Hormis ces facteurs, si l'on peut y passer outre, on peut dire que la cause du crime est un problème social.

● (1610)

En effet, les causes du crime sont profondément ancrées dans la société. Combien de fois avons-nous entendu le solliciteur général citer des chiffres qui ne s'appuient sur rien! Voici son programme mitigé. C'est, en fait, celui du premier ministre, que le ministre ne fait que mettre en vigueur, comme une marionnette, sans formuler la moindre objection ni montrer le moindre signe de révolte. Oui, le ministre prétend que la violence diminue. Nous avons participé tous deux à une émission télévisée il y a quelque temps. Il a regardé droit vers la caméra, affichant ce regard honnête qui lui est propre, et a déclaré: «Rien ne prouve que le taux de meurtre soit en voie d'augmenter.» Je suis allé à son ministère me procurer les données.

M. Allmand: Je n'ai jamais dit ça.

M. Woolliams: Je me procurerai la bande et si le ministre le désire, et il pourra l'écouter dans mon bureau. En 1961, il y a eu 185 meurtres enregistrés. En 1962, 217; en 1963, 315; en 1964, 218. Le taux de meurtre augmente, comme celui de l'inflation. En 1971, le nombre de meurtres enregistrés est passé à 426, en 1972, à 479; en 1973, à 474 et en 1974, il y a eu 545 meurtres. Voilà les exploits de notre

Protection de la société—Loi

gouvernement en matière de répression de la violence et du meurtre.

Des voix: Quelle honte!

M. Woolliams: Consultez les articles des journaux des cinq dernières années et vous y trouverez des pages et des pages de propagande, domaine où le gouvernement excelle, disant aux Canadiens que les crimes violents diminuent. C'est le gouvernement qui a lancé cette propagande. Mais quelque chose s'est passé, malgré toute cette campagne publicitaire menée par le gouvernement, qui n'a jamais eu son pareil en matière de propagande. Les Canadiens se sont opposés aux politiques inapplicables et mal définies du gouvernement. Détournements d'avions, enlèvements, meurtres, actes de violence, viols et attaques à main armée, tous ces incidents se sont accumulés jour après jour, jusqu'à ce que le gouvernement soit obligé de trouver une solution afin de conserver sa position, quitte à perdre sa crédibilité. Dans l'administration de la justice, il n'a pas réussi à résoudre le problème du crime, pas plus qu'il n'a réussi en matière économique à arrêter l'inflation. Je le demande à nouveau, quelle est la cause du crime? J'ai déjà fait voir la part de responsabilité du gouvernement à cet égard. La vraie cause, à mon sens, se trouve dans les politiques économiques du gouvernement, et dans les problèmes que nous avons en commun avec d'autres pays.

Comme je l'ai déjà dit en d'autres occasions, il est faux de prétendre que le crime ressortit à une seule catégorie de causes. Les crimes violents créent un climat de peur dans les rues de nos villes en expansion. Mais il existe aussi des délits économiques, ceux qui sont commis par les cols blancs. Beaucoup moins apparents que les crimes violents, l'escroquerie, la fraude des consommateurs, les violations de la loi sur les coalitions et les détournements de fonds entraînent des pertes matérielles sans commune mesure avec celles que peut causer la totalité des crimes violents. Pour endiguer les crimes violents et ceux des cols blancs, il nous faut des lois à la fois pratiques et en harmonie avec notre conception actuelle de la vie et du comportement humain. Je répète que nos lois doivent être pratiques, qu'elles doivent obtenir les résultats recherchés. Il ne faut pas qu'elles s'en prennent au citoyen moyen respectueux des lois, mais à ceux qui les violent et qui, de propos délibéré, violeraient les dispositions relatives aux armes à feu. J'espérais donc que le ministre, lorsqu'il chercherait à modifier le Code, présenterait des mesures non pas superficielles mais sérieuses.

Dans la lutte contre le crime, on ne saurait trop insister sur la qualité de la loi et sur la qualité de son application. J'estime depuis de nombreuses années qu'il faut s'attaquer à la source du crime. Monsieur l'Orateur, le crime prend sa source dans les miasmes de l'injustice et de la pauvreté, dans les taudis urbains, dans les grandes villes champignons.

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: Mais que fait le gouvernement? On apprend aujourd'hui que la Banque du Canada relève son taux d'intérêt. Comment dans ces conditions les gens peuvent-ils emprunter pour s'acheter des maisons? Ceux qui, écrasés par la pauvreté urbaine, habitent dans des taudis, sont les victimes plutôt que les maîtres de leur milieu. Et ce milieu déplorable, ils le laissent en héritage à la génération qui suit. Si l'on veut déclencher une grande campagne contre le crime, il faut s'en prendre à ce qui l'engendre, au désespoir et au désœuvrement. Je sais que le crime fleurit aussi dans la prospérité. Les délits économiques usent notre système, ils appellent les contrôles et les restrictions